



Article de Wallonie Elevages N°10 Octobre 2009

La Race Parthenaise.

Jacky Martin exploite une ferme fourragère à Anloy dans la province de Luxembourg. Seul sur la ferme en 2005, il a opté pour la Parthenaise, une race à viande rustique, peu exigeante en main d'œuvre. Il s'est laissé séduire par le profil viandeux de la race (type semi-culard) qui vêle pratiquement sans césarienne.

Le Berceau de la Parthenaise se situe dans les départements des Deux Sèvres, de Vendée et du Maine et Loire. Cette ex-beurrière a vu sa population fondre comme une peau de chagrin suite à la spécialisation des exploitations laitières. Cette situation a même demandée une gestion attentive de la consanguinité. La réorientation du programme de sélection a entraîné une nouvelle dynamique. En 10 ans, le nombre de femelles contrôlée est passé de 6500 à près de 15000 soit 50% de population femelle totale, explique Jacky. Le programme de sélection est orienté vers des aptitudes bouchères mais avec une attention soutenue à la rusticité et à la fécondité. La qualité des aplombs et l'aptitude à l'allaitement (croissance du veau, qualité des mamelles) sont étroitement suivis.

La race a fait de nouveaux adeptes en dehors de son berceau et même de France. Pour Jacky, le gros atout de la Parthenaise est de porter le gène culard tout en conservant son aptitude à vêler naturellement (63% de vêlage facile,

26% de vêlage avec assistance, 7% de vêlage difficile et 3% de césariennes). Jacky insiste toutefois sur le fait que cela suppose que l'on opte pour des vaches pourvues de bons bassins, des reproducteurs produisant des petits veaux à la naissance et que les vaches soient en état d'élevage au vêlage. Il est donc important de calculer la ration en conséquence. Le maïs a disparu des auges. On y trouve désormais surtout des fourrages grossiers. Jacky Martin a réalisé ses achats dans les troupeaux de référence de la race. Son objectif est d'atteindre 120 vêlages. Il compte regrouper les vêlages durant la saison de pâturage afin de réduire encore la charge de travail. L'intervalle vêlage des troupeaux français les plus performants est de 365 jours. L'âge au premier vêlage est de 32 à 36 mois. Les vaches produisent en moyenne 5 veaux avant d'être réformées avec un poids carcasse supérieur à 500 kg avec un rendement à l'abattage de 63%. Les veaux pèsent en moyenne 45 kg à la naissance et sont sevrés à l'âge de 7 mois à un poids moyen de 300 kg. Jacky valorise les taureaux maigres de 10 mois jusqu'à 1250€ et les vaches de réforme maigres jusqu'à 1600€ dans les filières spécialisées. La race suscite beaucoup d'intérêts au niveau élevage et engraissement.

Pour toute information :
www.parthenaise.be